

L'AVENIR

Paraît tous les SAMEDIS dans l'après-midi.

ABONNEMENT.

Pour six mois, 5s.
Pour un an, 10s.

L'abonnement est invariablement payable d'avance.

L'Avenir,

ANNONCES.

On reçoit les ANNONCES tous les jours de 8h. à 6h. p.m. Les prix des annonces, quoique les colonnes du journal soient plus larges que celles des autres journaux, sont les mêmes, et l'on fait des remises considérables sur celles publiées à long terme.

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

PUBLIÉ PAR UNE SOCIÉTÉ
EN COMMANDITE DE JEUNES GENS.

" LE TRAVAIL TRIOMPHE DE TOUT "

RÉDIGÉ PAR UN
COMITÉ DE COLLABORATEURS

INSTITUT-CANADIEN.

LECTURE PUBLIQUE,

Faite samedi le 26 fév. 1848, sur : L'HYGIÈNE.

Par J. L. LEPROHON, M. D.

M. le Président et MM. de l'Institut,
Mesdames et Messieurs,

Suite.

Messieurs, le Canada est le pays privilégié par excellence sous le rapport de la salubrité de son climat; de tous temps on a reconnu que la nature en est bienfaisante, et qu'elle présente toutes les conditions naturelles propres à préserver ses habitans des fléaux endémiques; n'était-ce pas autant au pressentiment de cette salubrité qu'au spectacle grandiose qu'en offrait le vaste territoire, que nous devons attribuer, en partie, la colonisation française en Canada. Des mines d'or et de diamant n'existaient point pour tenter la cupidité des premiers colons qui en firent leur patrie adoptive. Les seuls attraits que présentaient le Canada reposaient entièrement dans sa nature vierge et sublime, dans le caractère à la fois doux et rigoureux de son climat, à la vue de l'espace illimité qui s'ouvrait devant eux, à la vue de ces forêts profondes et épaisses dont la hauteur attestait l'ancienneté; de ces rivières sans nombre arrosant ce pays immense et toutes tributaires de ce beau et majestueux St-Laurent, qui va grossir le lit de l'Océan, tout dans le Canada portait cette empreinte du grandiose et du sublime, bien digne à inspirer un intérêt remarquable pour cette Nouvelle-France d'alors. Et en effet la végétation en est riche et féconde, mille grâces que la nature a ménagées et qu'elle se plaît à multiplier le long des grands fleuves du St-Maurice, du Saguenay et de l'Ottawa, et de plus on y respire un air de longue vie que l'on ne retrouve pas aussi facilement dans les autres régions de l'Amérique du Nord. C'étaient autant de motifs puissants qui poussaient les colons français à s'y établir, à fonder un établissement dans l'Amérique, digne de leur caractère chevaleresque, qui pût perpétuer le souvenir de cette conquête si vaillamment disputée. A part de ces chaînes secondaires de montagnes qui s'étendent un peu en deça de l'embouchure du St-Laurent, traversant le Canada pour aller se perdre aux Etats-Unis, notre patrie présente généralement, dans toutes ses parties habitées, la forme d'un vaste plateau dominant de plusieurs centaines de pieds le niveau de la mer: point de ces terrains montagneux, de ces précipices affreux, de ces gorges profondes d'autres contrées du globe; au contraire ici la configuration du sol offre une égalité remarquable, elle présente bien ça et là quelques légères ondulations, une déclivité telle qu'elle verse le surplus des eaux pluviales au besoin, dans ces grandes artères destinées par une nature providentielle à devenir autant de sources d'irrigations portant la fertilité, l'abondance, le commerce et le bien-être partout, cette disposition particulière du sol permet aux rayons bienfaisants du soleil d'étendre les rayons de la sphère vivifiante en tous lieux, en pénétrant partout; en causant l'évaporation des eaux surabondantes, le dessèchement des marais; enfin dans l'assainissement de tous les points de la terre qui arrivent à son foyer lumineux.

N'est-ce pas en grande partie à cette diffusion générale des rayons solaires, à cette influence vitale, entravée nullement par de hautes chaînes de montagnes, qu'il est permis d'attribuer une des causes puissantes de la salubrité du climat canadien? Maintenant ces vents forts et violents qui dominent pendant une partie de l'année, ne sont-ce pas des agents naturels qui chassent devant eux les miasmes, les émanations des grandes villes, pour y substituer un air pur, doux, agréable; ce vent du nord-ouest par exemple, qui se trahit par une brise violente, froide, souvent incommode, mais saine, élastique et ranimant les forces, quoiqu'il soit connu pour sa perfidie; et souvent, sous un ciel le plus pur, et un soleil éclatant, réjouissant la vue, invitant à respirer l'air pur, l'on est saisi soudainement par une brise glaciale, qui fouette la figure et convertit la neige en verglas sur lequel vous chanceliez? En été on le désire pour calmer les chaleurs; il arrive alors, accompagné d'orages qui finissent par tempérer l'atmosphère, et lui restituer ces éléments de pureté au point que le bien-être, la santé et la vie en sont vivement influencés. Et ces autres cou-

rants qui dérivent du sud-ouest, du nord-est expliquent également pourquoi le climat est variable. En somme, ne sont-ce pas des agents atmosphériques que d'autres contrées ne possèdent pas à cause de leur configuration, point de ces hautes montagnes pour interrompre la marche des courants, et leur enlever en conséquence leurs qualités de balayer toute la surface du Canada. Au contraire, sa configuration se prête avantageusement à ces éléments de salubrité, ils exercent une influence remarquable; elle permet aux vents de provoquer l'évaporation des pluies avec rapidité, ces pluies sont à peine rendues sur la surface qu'elles sont aussitôt absorbées pour être de nouveau répandues en rosées abondantes et fécondes, et cela sous un ciel pur, vif, d'un azur remarquable.

Partout où les fleuves sont larges et rapides il est de fait qu'il s'opère un mouvement dans l'air au-dessus; lequel se fait au-dessus des couches d'air qui sont immédiatement en contact avec la surface de l'eau; une fois cette impulsion établie et entretenue par l'agitation des vagues, elle s'étend et se communique aux couches supérieures, déterminant de la sorte un mouvement continu de renouvellement, lequel contribue essentiellement à maintenir l'intégrité de l'atmosphère,—or vous voyez donc que tous ces éléments, la nature nous les a prodigués, nos rivières, nos fleuves, nos forêts, la configuration de la plage canadienne, la direction des courants aériens sont autant de titres qui doivent nous faire chérir notre patrie, que nous devons nous enorgueillir de posséder. Cette température si brûlante pour quelques-uns, si heureuse pour d'autres, ce froid glacial engourdissant la nature pendant des mois consécutifs, imposant un arrêt à la végétation, ce caractère de la température doit être également rangé au nombre des agents naturels de la salubrité du climat. Si le Canadien, dans les campagnes du Canada, jouit d'une santé si parfaite, atteint une vieillesse avancée, est exempt d'une foule d'infirmités qui sévissent dans les villes, s'il jouit d'une charpente en état de lui faire supporter les travaux les plus rudes, c'est grâce à l'influence du froid de cette température glaciale qui lui inspire du goût pour le travail, qui l'engage à retremper sa vigueur physique à l'aide d'exercices violents. En somme, MM. quelque soit la sévérité de notre hiver, quelque bonnes que soient les raisons données pour expliquer ce phénomène, qu'il se rapporte à l'influence des montagnes qui nous adossent au pôle glacial, à l'élevation du sol canadien, à un ciel toujours pur rarement chargé de vapeurs, ou encore à la direction des vents du nord au sud, traversant des mers toujours glacées, le froid n'en rend pas moins le climat salubre et délicieux, et par conséquent nous rattache davantage au pays.

Cependant, messieurs, cet hiver que l'on a trouvé si dur jusqu'à présent, si rigoureux, n'est plus beaucoup près aussi long, aussi intense qu'autrefois; les changements qui s'opèrent chaque année, et qui deviennent de plus en plus sensibles et manifestes à mesure que le défrichement et le déboisement des forêts ont lieu, nous prouvent que le climat canadien a changé singulièrement depuis quelques années; aussi ne remarque-t-on pas que les chaleurs de l'été deviennent plus constantes, les froids de l'hiver plus modérés, en un mot que nos étés sont plus longs, nos automnes plus tardives et nos hivers plus courts, les neiges moins hautes, moins abondantes, et ce fait du changement progressif du climat ne se confirme-t-il pas chaque année, et cet hiver, hiver qui réfute toutes les spéculations, tous les calculs des météorologistes, n'a-t-il pas dérouteré tous les souvenirs de nos plus anciens citoyens. En effet, ils ne se rappellent pas d'une semblable subversion de la température, ils voient arriver ces changements subits, rapides, avec un sentiment de détresse, ils ne rappellent plus le souvenir de ces hivers du bon vieux temps, pendant lesquels nos ancêtres sacrifiaient aux plaisirs, aux voyages et aux banquets de réunions.

C'est donc un fait incontestable qu'il s'opère un mouvement remarquable dans le climat qui ne le rend que plus agréable, plus facile à supporter. Résumons ces quelques considérations, en signalant les conditions, les éléments au dépend desquels ces changements se manifestent. Premièrement il est incontestable, que le déboisement n'ait pas une très grande influence sur la production de ce phénomène annuel; en effet, en causant l'évaporation des eaux et le dessèchement des terrains, la terre vient à se pénétrer d'une plus grande proportion de chaleur qui se conserve facilement et s'oppose au froid, ce fait qu'il est facile à prouver par les ruisseaux qui se tarissent, et les marais mis à sec, au fur et à mesure que les terres se défrichent et sont livrées à l'agriculture; secondement, à la puissance des vents

qui pénètrent plus facilement dans ces grands défrichements, dans ces clairières.

Le climat s'est-il amélioré par ces changements, je n'hésite pas à me prononcer pour l'affirmative, il est bien certain qu'il existe sur les parties limitrophes du Haut-Canada et des Etats-Unis, sur les bords de ces grands lacs il est bien certain déjà qu'il existait autrefois des maladies endémiques à ces lieux, et connues comme fièvre à type intermittent, mais de nos jours ces fièvres ne sont plus aussi sévères, elles commencent à disparaître au fur et à mesure que le déboisement et le dessèchement s'opèrent, que le soleil pénètre dans ces forêts jusqu'à lors impénétrables, que la charrue de l'agriculteur se promène en traçant des sillons de fertilité, de salubrité.

Il me reste à noter brièvement l'influence que ce climat exerce sur la santé générale; d'abord il détermine sur tout l'organisme canadien une élasticité telle des tissus, qui lui permet de s'exposer impunément au froid comme à la chaleur, ou en d'autres termes, de supporter la chaleur de l'été comme les froids de l'hiver; se naturalisant à ces deux extrêmes de la température, il éprouve les qualités d'un climat chaud et froid; sa coloration particulière, son tempérament bilieux, nerveux, indique suffisamment l'énergie de sa volonté; sa constitution sans être de celles qui trahissent évidemment une force remarquable, un état habituel de pléthore, comme c'est le propre de nos concitoyens nés en Angleterre, porte néanmoins le cachet d'une robuste santé.

Nous ne saurions mieux compléter ces quelques considérations, et donner un relief à ce tableau qu'en évoquant le souvenir de ce modèle de santé personnifié, qu'en rendant hommage à cette vie pleine de santé qui caractérise la Canadienne.

On se plaît à admirer, sur sa figure rayonnante de santé, ce cachet distinctif de grâce, de beauté naturelle, qu'un climat si salubre ne peut contribuer qu'à embellir et à prolonger. Grâce à cette bienveillante nature, le printemps de la Canadienne ne s'enfuit pas en ne laissant que le souvenir d'une beauté éphémère. Sa jeunesse ne se signale pas par l'apparition d'un automne prématuré; au contraire elle vit longuement, conservant toujours la douce influence de notre climat, elle voit naître, s'élever, grandir plusieurs générations successives, générations pleines d'avenir et d'espérance, elle les réchauffe de ces sentiments de patriotisme, de culte pour la patrie, d'attachement au pays; elles comprennent de la sorte la mission qui leur est dévolue, elles savent la remplir avec zèle et dévouement. Mais en dehors de ces attributions, n'a-t-elle pas, dans ses relations de société, ce sentiment du beau qui la porte à donner le ton des bienséances? En effet, son commerce polit les manières, elle est le vrai précepteur du bon goût; aussi ces traits distinctifs, cette vivacité naturelle dans les relations de société, cet abandon touchant dans les épreuves nombreuses dont est semé le sentier de sa vie, ce caractère unique de la Canadienne, je l'attribue autant à l'influence du climat, de cette nature exceptionnelle du Canada, qu'aux qualités brillantes du sang français qui circule dans ses veines.

Ainsi l'influence que le climat exerce sur la santé publique est bien remarquable. Mais à part de cet agent de la salubrité publique, il existe une foule d'autres questions qui ont rapport à cette science et qu'elle est appelée à résoudre relativement au progrès social. L'étude de l'alimentation naturelle d'une population exerce, comme vous savez, une influence sensible autant sur les mariages, les naissances et les décès, que sur le développement des épidémies selon le degré de disette ou d'abondance des moissons. Il est bien certain que nulle cause est plus destructive de la population que l'insuffisance des vivres, leur rareté, leur haut prix; aussi a-t-on constaté, par des recherches statistiques, que les épidémies nées de la disette exercent leurs principaux ravages aux époques annuelles où les aliments sont les plus rares, les plus difficiles à se procurer, et pour la même raison, les maladies, qui, pour un grand nombre d'hommes, dépendent des conditions pénibles de la vie, sont les plus multipliées, les plus aggravées pendant ces époques mêmes.

Le prix du grain, a dit un célèbre médecin hygiéniste, est le baromètre qui exprime le mieux, par ses fluctuations, le rapport des aliments à la population. Toutes les fois que le prix du blé a augmenté, la mortalité est devenue plus forte et réciproquement. En Angleterre, on a presque toujours eu occasion de remarquer que l'encherissement des céréales suffisait pour enfler considérablement le chiffre des décès dans les districts manufacturiers; car, par une coïncidence fatale mais facile à comprendre, en même temps que s'élève le prix du pain la plupart des travaux diminuent, et par suite le taux des salaires descend de sorte, que l'ouvrier gagne donc moins au moment même où ses dépenses accroissent.

D'ailleurs, une hausse d'un sol, de deux sols, par pain, grève une famille d'un lourd excédant de frais annuels; pour y faire face, il faut que ses membres ou les chefs redoublent de labeur, prolongent la journée au dépens du repos de la nuit, d'une plus grande déperdition de forces, qui rappellent les maladies et augmentent les chances de la mortalité. La viande, sa plus ou moins grande consommation par les populations, contribue à développer l'énergie, à accroître les forces et par conséquent à résister aux fatigues du travail, suivant que cette denrée rentre plus ou moins dans le régime individuel.

De plus, suivant la qualité de cet article de subsistance publique, les classes industrielles fourniront plus ou moins de décès. L'eau se rattache au domaine de l'hygiène; sa pénurie, son abondance, dans une ville quelconque, influe singulièrement sur la salubrité publique; à ne la considérer que comme la boisson la plus salubre, celle dont l'usage est le plus généralement répandue, elle mériterait de fixer notre attention d'une manière toute particulière si le tems me le permettait.

Qu'il me soit permis de faire une réflexion en passant; de toutes les privations il n'en est point que l'homme et les animaux supportent plus difficilement que celle de l'eau. Cette règle générale souffre peu d'exception, et l'on cite un très petit nombre de cas, où dans l'état de santé l'on ait pu résister, pendant longtemps, au besoin impérieux de la soif, mais ordinairement il n'en est pas ainsi, le sentiment de la soif est insupportable.

Mais revenons; on ne peut trop insister sur l'abondance, la pureté de cet objet de première nécessité. Les administrations publiques doivent en multiplier les bienfaits en mettant l'eau à la portée de tout le monde, en généralisant sa distribution par la modicité du prix d'abonnement.

Les boissons fermentées, sous le rapport de l'hygiène publique, sont aujourd'hui des questions si vitales, si pleines d'actualité, que je prendrai la liberté de faire quelques réflexions sur les suites qu'entraînent les abus des liqueurs fortes.

D'abord, à doses modérées, les liqueurs fermentées, tels que les vins généreux, la bière, le cidre, ne peuvent qu'être utiles à la généralité des hommes; ils déterminent une influence salutaire sur la circulation, contribuent, en général, à donner plus d'activité aux fonctions, suivant l'appétit, le climat, le régime alimentaire d'un peuple; elles augmentent momentanément les forces du corps et de l'imagination, et un état général de bien-être qui détermine une influence non équivoque sur la conservation de la santé.

Mais toutes les boissons fermentées n'ont pas toutes une action égale sur l'homme; ainsi, celles qui contiennent en grande abondance le principe d'action, l'alcool, seront suivies d'effets sur l'organisme beaucoup plus prompts, suivant la quantité de ce principe; de sorte qu'elles seront d'autant plus vives que ces mêmes boissons contiennent plus d'alcool, aussi différent-elles des précédentes boissons en ce qu'elles produisent à des doses peu élevées les effets les plus violents, elles donnent naissance à des accès de fièvre et deviennent alors un véritable poison dont les tristes conséquences viennent tôt ou tard à se déclarer. C'est à l'usage immodéré des liqueurs fortes, en un mot au vice de l'ivrognerie que l'on peut rapporter toutes ces calamités qui affectent le corps social; ainsi, quoique l'industrie exerce une influence nuisible sur la santé, le vice de l'ivrognerie contribue encore bien plus à détériorer l'organisme des artisans, à les jeter dans un abîme d'abrutissement, en augmentant ainsi les chances d'une mort prématurée. Ce fléau, un des plus généralement répandus, parmi les classes ouvrières, est une des nombreuses sources de la misère et de l'indigence.

Existe-t-il un exemple plus frappant de l'effet fatal des liqueurs fortes que celui que nous présente le fait historique de l'introduction des Européens en Canada. Consultez les historiens du Canada et de l'Amérique entière, interrogez-les sur les causes qui ont contribué à amener la disparition de toutes ces peuplades sauvages disséminées jadis sur le vaste territoire de notre patrie. Ils nous apprennent que ces Sauvages, doués en général d'une volonté si opiniâtre, si héroïque dans leurs combats, d'une fermeté de caractère à supporter les plus grandes tortures, sans jamais laisser échapper la moindre expression de la douleur physique, ces mêmes Sauvages ne savaient nullement résister à l'attrait des liqueurs fortes, de cette liqueur de feu, comme ils l'exprimaient eux-mêmes dans leur dialecte figuré!! Cette triste passion qui ne s'accomplissait qu'au prix des plus grandes sacrifices, et pour laquelle il prodiguait des produits de chasse, de riches pelleteries, mille fois plus précieuses, dans le simple but de complaire à cette fatale inclination; c'est, en définitive, à l'usage des boissons spiritueuses qu'il faut attribuer l'extinction de la presque totalité de la population indigène du continent américain. Ce fut le fléau qui couronna dignement l'œuvre de destruction que la variole ou picotte naturelle avait déjà entamée. Ce fut ces deux fléaux coalisés qui firent plus pour leur destruction que toutes les armées combinées des Européens, en jetant le principe du désordre dans l'organisation de ces Sauvages autrefois si robustes, si héroïques, qu'ils faisaient l'admiration des premiers voyageurs d'alors.

Et en effet leur forte constitution, la nature sobre et frugale de leur existence étaient des garanties de la nature, dignes de défier cette rude existence physique qu'ils avaient à mener; ils bravaient l'intempérie des saisons, ils parcouraient des distances incroyables, sans même courir les dangers de nature à affecter leur santé. Ainsi ils suivaient le cercle de leur vie, exempts de toute ces infirmi-

tés, de ces désordres nombreux qu'engendrent les funestes suites de cette calamité. Cet heureux état ne put se perpétuer après l'introduction de ce funeste présent de nos aïeux. Ces organisations jadis si robustes, si pleines de vigueur, furent précipitées du haut de cette nature en quelque sorte exceptionnelle, dans un abîme d'abrutissement, de misère, d'où ils ne purent jamais se relever.

La fin au prochain.

L'AVENIR.

Laissons là ceux qui croient que le monde va crouler, parceque tout se remue et s'agite autour d'eux.

MONTRÉAL, MERCREDI 22 MARS, 1848.

L'importance des nouvelles d'Europe nous engage à publier une feuille extraordinaire. Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de notre empressement à les mettre au courant des affaires.

Peut-être, samedi prochain, pourrons-nous donner le détail des événements qui ont précédé la révolution.

Révolution en France.

Notre feuille extraordinaire de samedi venait à peine d'être répandue quand de nouveaux détails, pas absolument complets, mais assez explicites pour nous faire voir dans cette affaire, ont été transmis de New-York à La Prairie par la voie du télégraphe. Ces nouveaux détails nous donnent les commencemens de la révolution et la cause immédiate qui a mis le feu à cette mine préparée depuis si longtemps. Les ennemis du peuple français crieront sans doute bien haut contre sa turbulence, son inconstance, etc., mais les faits sont là qui prouvent que le gouvernement de Louis-Philippe, par son administration inconstitutionnelle, doit se regarder comme le fauteur des troubles qui agitent ce malheureux pays. Si la constitution eût été libéralement en pratique; si les réformes qui devenaient inévitables par les progrès du peuple dans la science du gouvernement constitutionnel eussent été sagement accordées; si le ministère, au lieu de chercher un appui dans le système infâme de la corruption, eût travaillé à mériter la confiance et l'estime du peuple, s'il n'eût pas souffert que l'honneur national fût impunément insulté, surtout par une puissance odieuse au peuple français; si enfin il ne se fut pas servilement traîné de loin sur les pas de la diplomatie anglaise, Louis-Philippe serait peut-être encore sur le trône; il ne serait pas obligé d'aller mendier un asile chez une nation qu'il a dernièrement jouée dans l'affaire des mariages espagnols. François Ier, captif, disait: "tout est perdu hors l'honneur." Louis-Philippe pourrait-il en dire autant.....

La corruption du gouvernement français en était rendue à ce point que, pour étouffer l'opinion, on avait défendu non seulement les banquets publics ayant un but politique, mais jusqu'aux dîners particuliers des réformistes entr'eux. Cette tyrannie sans exemple avait soulevé dernièrement, dans la Chambre des députés, les protestations les plus énergiques de la part de MM. Thiers et Odillon-Barrot, qui avertirent le gouvernement que sa conduite allait faire éclater une révolution que tous les réformistes appelaient de leurs vœux les plus ardens. Et cette menace des chefs de l'opposition n'a guères tardé à se réaliser.

Lundi le 21 février, les chefs du parti de la réforme publièrent une espèce de manifeste invitant leurs partisans à un grand banquet du 12^e arrondissement. L'objet de ce banquet, suivant les termes du manifeste, était "l'exercice légal et paisible d'un droit constitutionnel, le droit de faire des assemblées politiques, sans lequel le gouvernement représentatif n'est qu'une dérision." Cette manifestation, qui devait se terminer par une procession monstre, était une protestation contre la doctrine des ministres qui prétendaient défendre ces assemblées.

Le ministère défendit cette réunion comme il avait défendu les autres, mais il était trop tard. Plus de cent mille soldats environnaient Paris, on en fit venir une bonne partie pour maintenir l'ordre. Mais, mardi dès le matin, les rues furent envahies par la foule plutôt curieuse qu'hostile. Elle encombra toutes les avenues à la Chambre des députés, la place de la Madeleine, la place de la Concorde. Cette foule cherchait à pénétrer dans les Chambres où l'opposition proposait un acte d'accusation contre le ministère, conçu comme suit.

1° . Pour avoir trahi l'honneur et les intérêts de la France au dehors.

2° . Pour avoir violé les principes de la constitution, les garanties de la liberté, et attaqué les droits du peuple.

3° . Pour avoir, par la corruption, travaillé à substituer les suggestions de l'intérêt privé à la libre expression de l'opinion publique et avoir ainsi corrompu le gouvernement représentatif.

4° . Pour avoir trafiqué, pour des fins ministérielles, des emplois publics et des prérogatives et des privilèges du pouvoir.

5° . Pour avoir, dans le même but, dilapidé les finan-

ces de l'état, et par là compromis les forces et la grandeur du royaume.

6° . Pour avoir, par violence, dépouillé les citoyens d'un droit inhérent à toute constitution libre et dont l'exercice leur avait été garanti par la charte, les lois et les précédents.

7° . Pour avoir enfin, par une politique ouvertement contre-révolutionnaire, remis en question tout ce que le peuple avait conquis par deux révolutions, et pour avoir plongé le pays dans une profonde agitation.

Cette accusation était signée par l'opposition, le nom de M. Odillon Barrot en tête.

C'était sans doute afin d'être témoins de la lutte que devait soulever cette proposition que la foule se portait vers les Chambres. Mais bientôt les troupes reçurent l'ordre de disperser les masses et d'abord s'en acquittèrent, à quelques exceptions près, avec assez d'humanité. Le peuple dispersé dans un quartier se réunissait dans un autre. Il brisa les croisées de l'hôtel de M. Guizot, mais fut repoussé par les troupes. Enfin pour se protéger contre les charges de cavalerie, les réformistes commencèrent des barricades. Jusque là, il n'y avait eu que peu de mal fait, et le sang n'avait coulé que de quelques légères blessures. Mais un groupe d'hommes en blouses passant vers dix heures du soir devant l'hôtel de M. Guizot, un jeune homme s'en détacha et de sang-froid tua d'un coup de pistolet l'officier qui commandait les soldats chargés de défendre l'hôtel. Aussitôt les soldats, sans en avoir reçu l'ordre, tirèrent sur la foule et tuèrent cinq ou six personnes. La foule les mit sur-le-champ dans une charrette et s'organisa en procession funèbre, et se dirigea, par le Boulevard des Capucines, vers l'atelier du *National* dont le rédacteur, M. Marast, avait déjà harangué les réformistes dans la journée. Le cortège funèbre hurlait la chanson "Mourir pour la patrie." Et arrivée chez M. Marast, cette chanson se convertit en un cri terrible de "Vengeance!" M. Marast les harangua de nouveau. Ce fut étonnamment rapidement précipité les événements suivans. Toute la nuit du mardi au mercredi le peuple travailla aux barricades et pour les construire coupa tous les arbres des Boulevards, renversa tous les poteaux des réverbères et dévota les rues. En même tems que les barricades se construisaient les troupes livraient assaut pour s'en emparer, et malgré que le peuple fût sans armes elles éprouvèrent partout une résistance opiniâtre.

Mercredi matin le 23, la populace se mit sous les armes et construisit les barricades qu'elle réussit à défendre contre les troupes dans les rues St-Denis, St-Martin, Rambuteau, St-Sauveur, de Gravilliers; et la garde municipale fut repoussée de la rue Montorgueil par le peuple. 30,000 hommes de troupes gardaient les avenues de la place Gérard. Les conseils des ministres et les officiers du gouvernement se sont réfugiés au château.

A trois heures P. M. la Chambre des Députés étant assemblée, et M. Guizot arrivé, M. Vavin, député du 11^e arrondissement de Paris, demanda des explications à M. Guizot sur les derniers événements.—M. Guizot répondit que le roi a mandé M. le comte Moitry qui a reçu pouvoir de former un ministère. De longs applaudissemens accueillent cette annonce. M. O. Barrot se lève et demande à ajourner sa proposition d'accusation contre le ministère. Des cris de oui, oui, non, non, se font entendre de toutes parts.

M. Dupont de l'Eure soutient qu'il faut ajourner la proposition parceque le ministère qui ne tient le pouvoir que temporairement ne peut s'occuper à la fois de rétablir l'ordre et de la sûreté de ses membres.

M. Guizot est prêt à tout. La Chambre ne doit pas suspendre ses délibérations.

La question étant mise aux voix, environ cent membres de l'opposition soutiennent l'ajournement; tout le parti ministériel vote contre. Et la Chambre se lève dans une grande agitation.

Aussitôt la résignation du ministère connue, la plus grande allégresse règne de tous côtés et le combat finit.

Jusqu'ici les détails que nous avons sont assez précis; mais tout le reste est dans une confusion qui ne nous permet guères de donner de longs renseignemens avec quelque apparence de certitude. Nous tâcherons cependant de prendre ce qu'il y a de plus vraisemblable dans toute cette narration.

Nous ignorons les détails de ce qui s'est passé dans la nuit de mercredi à jeudi le 24. Mais nous voyons par une proclamation de M. le général Lamoricière qu'il est nommé commandant de la garde nationale par le nouveau cabinet. Ce nouveau cabinet avait été apparemment formé sous le pouvoir royal. Les membres qui en faisaient alors partie étaient MM. Thiers, O. Barrot, Duvergier de Hauranne et Lamoricière. Cette proclamation était sortie à midi. A une heure, la chambre des députés s'assemble: M. Sauzet, président, est au fauteuil. Le comte de Paris et sa mère la duchesse entrent à la chambre qui est en même tems envahie par la multitude qui y pénètre de force. M. Dupin se lève et annonce que le Roi a abdiqué en faveur de son petit-fils le Comte de Paris et qu'il a conféré la régence à la Duchesse d'Orléans sa mère. Une voix des galeries s'écrie: "Il est trop tard." La plus grande confusion règne dans la chambre.

MM. Crémieux et Odillon-Barrot se prononcent ouvertement pour la régence de la duchesse d'Orléans. Le dernier surtout, faisant partie du nouveau ministère formé par le roi, occupait le poste de ministre de l'intérieur et comme tel venait de publier une proclamation qui annonçait l'abdication du roi et la régence.

MM. De Genoude et Larochejaquelin, au contraire, se prononcent pour un appel au peuple. MM. Lamartine et Ledru-Rollin insistent sur la nécessité de former un gouvernement provisoire.

M. Sauzet en voyant ce désordre déclare la séance terminée. Les membres conservateurs et les officiers municipaux entourent la famille royale et, sortant avec elle, laissent l'opposition maîtresse de la Chambre.

Alors la foule envahit tout et porte M. Dupont de l'Éure au fauteuil. Et les membres du gouvernement provisoire sont proclamés. Ce sont MM. Garnier-Pagès, Arago, Marie, Ledru-Rollin, Lamartine, Crémieux. La foule accueille ces noms aux cris de vive la république. Et la Chambre s'ajourne à l'hôtel-de-ville pour installer le gouvernement provisoire.

C'est sans doute alors que le roi et sa famille se retiennent à Neuilly, et que le peuple s'empare et saccage le Palais-Royal et les Tuileries. Quelques relations disent que, dans le combat pour s'emparer des châteaux, il est mort entre cinq et huit cent personnes. La chose n'a rien de certain. Mais ce qui n'est pas douteux c'est que le peuple, après avoir brûlé tous les meubles et les ornements de ces deux châteaux, promena le trône dans les rues et le brûla publiquement. Comment se passa cette nuit de jeudi à vendredi 25 février, nous l'ignorons. Mais une proclamation de jeudi 24, signée Dupont, Lamartine, Ledru-Rollin, Crémieux, Marie, Arago, au nom du peuple souverain, nous apprend que le gouvernement provisoire est constitué comme suit: Frédéric Arago, Louis Blanc, Marie, Lamartine, Flocon, Ledru-Rollin, Recur, Marast, Albert. Cette proclamation recommande au peuple de ne pas se désarmer, et aux boulangers de tenir leurs boutiques ouvertes. Une autre proclamation de même date et signée des mêmes noms, au nom du peuple français, interdit la réunion de la chambre des Pairs.

Vendredi à neuf heures du matin, la république est proclamée par le gouvernement provisoire. Le roi et sa famille se transportent à Eu.

Le gouvernement provisoire est confirmé et les MM. suivants sont nommés ministres.

- Dupont de l'Éure, président,
 - Lamartine, affaires étrangères,
 - Arago, marine,
 - Ledru-Rollin, intérieur,
 - Marie, travaux publics,
 - Carnot, instruction,
 - Bethmont, commerce,
 - Lamoricière, guerre,
 - Garnier-Pagès, maire de Paris,
 - Cavaignac, gouverneur d'Alger,
 - De Courtais, commandant de la garde nationale.
- L'ordre est à peu près rétabli. Mais les rues sont encore barricadées, et la populace se dispose à attaquer le donjon de Vincennes.

Les journaux anglais annoncent que le Prince Louis Napoléon est parti pour Paris, samedi le 26.

Vaisseaux en chargement.

A Liverpool pour Montréal.—Montezuma, sir Richard Jackson, Anne, Britannia, Sarah, Rory O'More, Paragon, Mahaica, Charles Jones, Montréal, Syrophenician, Bellona, Mundane.

Pour Québec. Hope, Fatima, Stadacona, Charles Jones, Mersey et Montréal.

Londres. Astora pour Québec; St-Andrew, Great Britain, John Bull, Pearl, et Douglass, pour Montréal.

Clyde. Torrance, Albion, Caledonia, pour Montréal; Canada et Cherokee pour Québec et Montréal.

Il est grand bruit, à Montréal, de la nomination d'un député-adjutant-général pour le Bas-Canada en remplacement du colonel Taché. Tout le monde s'accorde à dire et avec raison que cette place doit être donnée à un Canadien-Français. C'est une justice que la présente administration ne refusera certainement pas à notre population. Cette place est des plus importantes et doit échoir à une personne bien qualifiée sous le rapport de la capacité et du mérite et qui puisse se recommander par des antécédents honorables. Nous avons entendu mentionner le nom du colonel de Salaberry comme devant remplir cette place honorable. Avec toute la considération que nous avons pour cet homme, nous croyons que cette place ne lui appartient pas et qu'il n'est nullement qualifié pour la remplir, à moins qu'on ne soit d'avis qu'il suffise, pour être à la tête d'un département militaire, d'avoir un beau physique et d'être ce que l'on appelle un bel homme; si c'est là un titre suffisant pour parvenir à ce haut grade, personne ne le lui contestera. Mais s'il faut d'autres titres que ceux-là nous sommes bien en peine de savoir où les prendre. Car, pour les talents et la capacité, nous ne lui en connaissons nullement. Quant au mérite, nous ne lui en connaissons pas d'autre en politique celui qu'il a acquis que celui qu'il a lors de sa fameuse élection au comté de Rouville.

Mais nous croyons que l'administration actuelle ne sera nullement disposée à récompenser un pareil genre de mérite et qu'elle aimera mieux conférer la place de député-adjutant-général à quelque personne qui joindra, à la capacité et aux talents requis pour la remplir, le mérite d'avoir marché constamment sous le drapeau de la réforme, que de la donner à des gens qui n'ont jamais été attachés au parti libéral et qui ne se trouvent aujourd'hui dans nos rangs que parce qu'ils

n'ont plus d'intérêt à suivre un parti opposé et pour ainsi dire parce qu'ils ne peuvent plus faire autrement. Depuis que ces lignes sont écrites nous avons reçu une correspondance sur le même sujet que nous publions plus bas.

Papier

La Gazette de Montréal, dans son numéro du 15 courant, contient un tout petit article contre les Hon. L. H. Lafontaine et Aylwin, qui dénote, soit beaucoup de mauvaise foi de la part de son rédacteur, soit beaucoup d'ignorance chez lui, mais dans l'un ou l'autre cas, une partialité, qui va jusqu'à désirer une illégalité, pour faire prédominer la *British practice*; c'est de la loyauté! N'est-elle pas risible et ridicule, lecteurs, la loyauté d'un *British subject*, d'un *British Editor* qui, dans son enthousiasme, voudrait que nos représentants fussent les premiers à violer les lois positives qui nous régissent, qu'ils ont eux-mêmes faites, et cela pour faire prédominer la *pratique anglaise*?

La Gazette reproche à M. Lafontaine d'avoir attendu jusqu'à la dernière heure pour choisir entre Terrebonne et Montréal, et dit qu'enfin il s'est décidé pour cette dernière place. C'est sans doute, dit la Gazette, encore de la *British practice*. En Angleterre, continue-t-elle, il est d'usage qu'un membre, qui a reçu l'honneur d'un double mandat, fasse son choix, en prêtant son serment d'allégeance; c'est une politique de bon ton envers les électeurs de leur dire immédiatement quel mandat il prétend conserver. M. Aylwin a pour ainsi dire eu des yeux de "lynx" pour voir que le siège d'Oxford n'était pas bien rempli, d'après les livres de poll, et il a été "taupé" pour ne pas voir que soit Montréal soit Terrebonne n'avait pas de représentant.

Eh bien! voyez, M. le Rédacteur de la Gazette, l'acte 7e Victoria chap. 65, section IX, et vous trouverez qu'*aucun membre ne pourra résigner ni rendre son siège vacant avant l'expiration des quinze premiers jours de la session qui suit son élection*. S'il ne peut le rendre vacant il ne peut pas choisir l'un ou l'autre lorsqu'il est élu pour deux comtés. Toutes les injures de la Gazette et sa pratique anglaise apportée si mal à propos tombent devant ce texte formel de notre loi, et son ignorance brille dans tout son éclat.

aug. Papineau

LES AMÉRICAINS PEINTS PAR EUX-MEMES.—Le New-York Herald termine ainsi sa notice biographique sur J. Q. Adams:—"M. Adams en toute circonstance, nous croyons, s'est montré franc, pur et sans tache, et d'un cœur aussi candide que celui d'un enfant ou d'un ange. Lorsque son âme s'envola de la Chambre des représentants à Washington, ce fut comme le passage d'un esprit divin sortant d'un antre de filous, de brigands et de voleurs pour entrer dans les régions célestes, parmi les plus purs esprits de l'éternité. Quelle heureuse transition! Quel glorieux passage!"

Chambre d'Assemblée.

VENDREDI 17 MARS.

Plusieurs Pétitions sont lues et référées et entr'autres une du Dr. Arnoldi et autres, demandant que l'école de médecine de Montréal soit mise sur le même pied que le collège McGill et qu'elle reçoive une aide pécuniaire.

Un comité pour l'élection contestée de Stormont est nommé, se composant de MM. Bell, Taché, Thompson, Boulton, (Norfolk), Jobin, Hall, Duchesnay, Morrison, Bouthillier, Drummond et McDonald de Kingston.

Un autre comité est aussi choisi pour l'élection contestée de Cornwall, composé de MM. Dumas, Egan, Mongenais, McConnell, Drummond, Sauvageau, Stevenson, Duchesnay, Marquis, Richards et Chauveau.

L'Hon. M. Boulton remet un message de Son Excellence le gouverneur-général, recommandant à la Chambre d'avancer la somme de £125,000 pour rencontrer les dépenses du service des travaux publics, et la somme de £140,000 pour les dépenses du gouvernement de la province à compter du 1er janvier au 31 décembre de l'année courante, desquelles deux sommes il sera rendu compte à la prochaine session. Ce message était accompagné du rapport de l'inspecteur-général.

Le bill de M. Cameron pour ne pas exiger, dans certains cas, de note (memorandum) par écrit, est lu une seconde fois.

Le bill de M. Chauveau, pour incorporer l'Institut-Canadien de Québec, est aussi lu.

SAMEDI 18 MARS.

5 Pétitions sont présentées. Les Bills suivants passent à leur dernière lecture. Pour incorporer le Toronto Athenæum. Pour incorporer la Compagnie d'Assurance sur la vie du Canada. Pour incorporer l'Institut-Canadien de Québec. Pour rendre exécutoires certains jugements de la ci-devant cour du banc du roi dans le Bas-Canada. Pour continuer et amender l'acte réglant l'inspection de la fleur et de la farine et pour régler l'inspection de la farine d'avoine.

Le comité de l'élection contestée d'Oxford fait rapport que le pétitionnaire n'a pas prouvé les allégués de sa requête et que la qualification de M. Hincks était entièrement conforme à la loi.

LUNDI 20 MARS.

L'orateur met devant la Chambre les états des affaires des différentes Banques et Compagnies d'Assurances incorporées, et de l'Institut Mécanique de Montréal. Un grand nombre de pétitions sont lues.

Les Bills suivants passent à leur dernière lecture. Pour amender l'acte d'incorporation de Dundas. Pour incorporer la Compagnie du Télégraphe de l'Ouest.

Pour incorporer la Compagnie de manufactures de Londres, n. c.

Bill relativement aux chaussées de moulins sur la rivière Moira.

Bill pour régler l'inspection du beurre à Québec et à Montréal, à une division de 43 contre 11.

Bill pour incorporer la Compagnie du Gaz de Toronto.

M. Drummond proposa ensuite que des subsides fussent accordés à Sa Majesté. M. Christie fit motion en amendement, que les solliciteurs-généraux de la province ne forment pas partie du conseil exécutif. De longs débats eurent lieu sur ces propositions, auxquels prirent part MM. Drummond, Boulton, (Norfolk), hSherwood Toronto), Gagy, Papineau, Chauveau, Nelson, Cauchon, Holmes et plusieurs autres. L'amendement ayant été retiré, la Chambre se forma en comité général et les résolutions proposées par M. Drummond passèrent, le rapport devant en être fait à la Chambre demain pour le vote de concours. L'acte de M. Holmes, pour continuer certaines lois expirantes à la fin de cette session, fut ensuite lu et adopté.

CORRESPONDANCE.

M. le Directeur,

Vous avez une noble mission à remplir à laquelle vous ne ferez pas défaut. C'est celle de préparer l'avenir du Canada en signalant les abus et suggérant les réformes nécessaires. Longtemps nous avons été, pour ainsi dire, sans organe, pour exprimer la volonté du pays. Longtemps on a tenté d'étouffer l'expression de l'opinion publique. Longtemps on n'a cherché qu'à faire prévaloir la volonté tyrannique des oppresseurs. Ces jours-là, il faut l'espérer, ne reviendront plus. Mais aujourd'hui tout homme est appelé, au moyen de la liberté de la presse, ce palladium des droits du peuple, à examiner et à critiquer les actes du pouvoir, et à consolider le règne inébranlable de la raison et de la justice; maintenant que le pays possède un ministère fort et puissant; maintenant que la faction ennemie de la réforme et du progrès est anéantie par le triomphe de la lutte ferme, constante et généreuse du parti libéral, on voit une certaine classe d'hommes qui ont toujours été opposés à la réforme s'intriguer auprès des élus du peuple pour capter leur faveur, afin d'accaparer, comme par le passé, le monopole des emplois lucratifs et honorifiques. Il est grandement temps que justice soit faite au parti libéral, si l'on ne veut pas jeter le découragement et semer les germes de l'insouciance la plus apathique chez ceux qui ont constamment lutté pour l'obtention de leurs droits. On parle déjà de plusieurs nominations à des postes importants. On cite des noms qui, bien loin d'avoir travaillé à la réforme, ont prêté, aux jours mauvais, tous leurs efforts et leur influence à nos ennemis pour opérer plus vite notre anéantissement. Ces gens-là devraient être les derniers à briguer des récompenses de la part du ministère réformiste. Il est une place bien importante dans le Bas-Canada qu'il faudrait donner à des hommes qui ont bien mérité de la patrie dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. C'est celle d'adjutant-général des milices. Il ne manque certainement pas d'hommes qualifiés à remplir cette charge, à part de l'individu mentionné dans une correspondance de la *Minerve* de jeudi dernier. Si le ministère commence par froisser les sentiments de ceux qui l'ont mis au pouvoir par des nominations si impopulaires, il peut s'attendre à un mécontentement général. Le ministère est assez fort de l'appui du pays en masse, sans chercher d'autres appuis dans certaines classes aristocratiques qui, dans nos temps de malheur et de proscription, ont montré ce dont elles sont capables.

En publiant ces remarques, vous exprimerez, messieurs de l'*Avenir*, l'opinion indépendante du PEUPLE.

Montréal, 17 mars, 1848.

M. le Directeur,

An sein de cette foule de conscrits écrivains je ne vois, pour les encourager ou les aider, aucune des galantes compagnes qui ont coutume de charmer, de la voix et des yeux, la jeunesse dorée de Montréal—faible émule de Mme Emile de Girardin ou de Mme Tastu, ou encore de Mme Dudeffant, femme au cœur d'homme, cachant sous le nom de George Sand de mâles inspirations, non, je n'en vois pas une, pas une seule!

Confiante dans l'esprit de prévenance exquise qui caractérise les procédés des jeunes messieurs de l'Institut envers les dames, témoin, chaque lecture, de l'intérêt porté au sexe qui, s'il est la plus belle moitié du genre humain, n'en est pas, je pense, la moins ingrate, j'ai osé, sous le voile anonyme, confiante encore une fois qu'on ne le déchirera point, j'ai osé briser le silence trop obstiné de mes amies. J'attends, de votre part, un coin obscur de vos colonnes, pour y déposer fleurs et colifichets de la femme du monde, idées et poésie de la femme de cœur.

Si ma demande n'est pas téméraire, si vous me réservez un simple carré de ce jardin littéraire que vous alignez, semez, remuez avec tant de goût, je vous prie de respecter mon inviolabilité anonyme. Comme toutes les femmes j'ai mes petits caprices; je vous avertis, je tiens beaucoup à ma manière de dire et je vous prie de nouveau de respecter ce petit amour-propre-là. Assez faible, du reste, du côté de l'orthographe et peu rassuré sur mon français, je désire que vous regardiez mes essais avec les lunettes bienveillantes d'un ami.

Cette présentation ou, si l'aimez mieux comme on dit chez nous, cette introduction doit vous suffire, nous voilà en accointance, et prouve que je ne déroge en aucune façon aux habitudes de la gent féminine, c'est moi qui vais entamer la conversation.

Or, M. le directeur, après avoir suivi à la lettre toutes les recommandations, d'ailleurs fort sages, du malin juge lecteur M. Mondelet, quand ma soupe a fait son premier et son dernier bouillon, ma cuisine en ordre et mon train fini; quand le soir, grâce aux trop complaisants messieurs de l'Institut, je prends siège au milieu de cette cohorte fashionable de jolis minois, gais visages, fleurissant sous les gerbes de guirlande, quand je lis surtout votre *Avenir*, j'entends partout, je lis et je relis toujours force prévenances, maints appels à la présence des dames, mille compliments qui semblent être le texte favori de MM. les lecteurs. En fait d'éloges, pourtant, il faut se résigner, et je le fais de la meilleure grâce.

M. O'Reilly, l'apôtre de la nationalité française dans les townships de l'Est, a renchéri sur ses devanciers, si j'en crois votre rapporteur. Qu'elle est belle, d'après l'aveu du noble prêtre, la Canadienne, donnant du pain et un lit, prodiguant les soins et la maternelle sollicitude au pauvre orphelin irlandais. Je reconnais Josephite à ces traits d'élan.

Nous femmes que l'on se plaît à peindre si charitables, remplies de patriotisme et de zèle, ne devrions-nous pas mettre le comble à une réputation déjà si haut montée en formant, à l'exemple de la jeunesse canadienne, entre nous, une association reposant sur les mêmes principes? Reines de nos salons, sylphides de la valse, prêtez-nous votre éclat et votre nom, donnez la *volée* au mouvement régénérateur!

Si vous accueillez, M. le directeur, ces lignes écrites à la négligée, je vous enverrai, destinée à votre prochain numéro, une correspondance, où je développerai l'idée que je viens d'émettre, revêtue d'un plus riche costume.

IACINTA.
Nous publions avec le plus grand plaisir une correspondance signée "Iacinta," et nous n'hésitons pas à nous départir, en faveur de notre correspondante, de la règle que nous suivons de ne publier aucune correspondance, sans avoir le nom de la personne qui nous adresse; nous voulons respecter le petit caprice de notre correspondante, comme elle veut bien l'appeler, et de plus nous l'invitions à continuer de nous envoyer ses productions; nous serons fiers d'en parer notre journal.

Industrie Canadienne.

M. le Directeur,
Permettez-moi de recommander au public, par l'entremise de votre excellent journal, une industrie encore nouvelle dans ce pays et qui est destinée à fournir une occupation lucrative à un bon nombre d'ouvriers.

Ayant eu occasion d'aller hier, pour quelques travaux, chez M. Dauphin, sculpteur en bois distingué, qui demeure dans la rue St-Denis près de l'Evêché, je visitai l'atelier de cet artiste, je fus étonné de la variété des ornements de sculpture et d'architecture qui y sont accumulés. Au moyen d'une composition de carton-pierre à lui seul connue, M. Dauphin peut livrer toutes espèces d'ornements pour magasins, maisons privées, églises, etc., au moins au quart du prix que coûteraient les mêmes ornements s'ils étaient sculptés en bois. Ces ornements font un effet admirable et peuvent s'adapter à une foule d'objets divers. J'ai encore remarqué un magnifique *Christ* de 6 pieds de haut environ, destiné à une église du pays; il représente notre Seigneur en croix peu de temps après qu'il est expiré. L'attitude du corps est parfaite. C'est bien la position d'un cadavre dont les muscles ont perdu toute élasticité et que son poids entraîne. L'expression de la figure ne manque pas non plus de poésie. Il serait à désirer, M. le directeur, que des artistes comme M. Dauphin fussent mieux connus, car en même temps que le public pourrait profiter de leurs travaux, ils exciteraient l'émulation parmi nos jeunes gens qui, eux aussi dans leur spécialité, pourraient devenir un honneur pour le pays.

Je suis, M. le Directeur,

UN AMATEUR.

P. S. J'ai oublié de dire que M. D. fait des cadres dorés et ornés qui ne le cèdent en rien aux plus riches cadres qu'on importe d'Europe.

M. le Directeur,

J'éprouve beaucoup de plaisir à assister aux lectures publiques qui sont données devant l'Institut-Canadien; mais je regrette d'y voir une chose, c'est que lorsque le président de cette grande institution prend la parole, il ne parle pas français.

Je lui conseillerais d'apprendre au moins les premières règles de la grammaire, et, en attendant qu'il les sache, d'avoir la complaisance de ne rien dire dans ces occasions solennelles.

BAPTISTE.

Aux Correspondants, etc.

Nous avons reçu la lettre de Justice, mais nous ne pouvons la publier parce qu'il ne nous a pas fait connaître son nom. Il est encore temps s'il le juge à propos. Nous devons lui faire remarquer aussi que la personne, à qui il a adressé sa correspondance, n'a rien à faire avec le journal et qu'elle nous prie de le lui faire savoir.

L. S. recevra une réponse.
A. G. Laprairie. Il n'y a pas eu d'interruption dans l'envoi du journal, d'où nous concluons que l'administration postale du Canada est une admirable chose.

A Louer,

Une MAISON de pierre à deux étages, située sur la rue St-Louis, No. 25, communément appelée les *Sept Galeries*.

Aussi, — Une autre MAISON de bois, située dans le faubourg St-Laurent, à l'encoignure du marché du dit faubourg et de la rue St-Dominique.

Possession au premier de mai prochain.
S'adresser à
PAUL JOS. LACROIX,
Montréal, 15 mars.

**Cours de Langue Française
EN 60 LEÇONS.**

Le Soussigné a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette cité et des environs qu'il commencera, DEMAIN, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue française grammaticalement; il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.

Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des succès qu'il a obtenus jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les désirera voir.

Pour plus amples informations, s'adresser au Soussigné, à l'Hôtel de Québec, où il se trouvera chaque jour depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M.

M. L. donnera son cours à domicile, aux dames et aux Demoiselles qui voudront bien l'honorer de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux Messieurs, ils suivront le Cours à l'HOTEL DE QUEBEC.

CHS. H. LASSISERAYE.

Montréal, 30 nov. 1847.

**L'ORIENT,
OU
VOYAGE**

EN EGYPTE, EN ARABIE, EN TERRE-SAINTE, EN TURQUIE ET EN GRECE.

PAR M. LÉON GINGRAS,

Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage en deux volumes in-octavo, formant plus de 1000 pages, est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, N. 96, rue St. Urbain, ou à l'Evêché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer en s'adressant de suite à MM. FABRE et Cie, vu qu'il n'en a été frappé, qu'un très petit nombre d'exemplaires, au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance.
Montréal, 9 Octobre, 1847.

SALSEPAREILLE! SALSEPAREILLE!! SALSEPAREILLE!!!

Chasse du système le mercure qui y est contenu et guéri radicalement les maladies pour lesquelles on l'emploie généralement.

Pour plus de détails voir la *Minerve*, l'*Aurore*, le *Transcript*, le *Pilot*, etc. etc., agence centrale à la pharmacie du Dr. Picault, 69, rue St Paul.

Consultations.

**LE REPERTOIRE NATIONAL
OU RECUEIL DE
Littérature Canadienne.**

On peut s'abonner à cette publication chez MM. Fabre et Cie, à la Chambre de lecture de l'Institut-Canadien, à l'Hôtel du Canada et à l'Hôtel de Québec, ou en s'adressant *franc* de port à MM. Lovell et Gibson.
Montréal.—20 nov.



**P. GENDRON,
IMPRIMEUR,**

No. 21, Rue St-Vincent,—Montreal.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son ATELIER TYPOGRAPHIQUE, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telles que:—

- LIVRES, PAMPHLETS,
- CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT,
- CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES,
- CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE,
- TRAITES, CARTES DE VISITES,
- CONNAISSEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES,
- PROGRAMMES DE SPECTACLE, ETC.

Blancs de toutes espèces pour MM. les Avocats, Notaires et Huissiers.

Le tout avec goût et célérité.
Tout le matériel de son établissement est NEUF, acheté depuis 5 ou 6 mois seulement.
PRIX TRÈS RÉDUITS.

Brasserie Pigeon.

M. A DORAY s'étant retiré de cet établissement, les affaires se feront à l'avenir sous le nom de "PIGEON, SAUVAGEAU & Cie.

{ NARCISSE PIGEON,
{ A. & T. SAUVAGEAU.

Montréal, 9 fév. 1848.

Librairie et Atelier de Reliure

DE
C. O. BEAUCHEMIN.

A VENDRE par le Soussigné: —
4000 Chemins de Croix double, élégamment reliés, avec gravures. Prix: 8 chelins la douzaine, Répertoire pour les Notaires, avec index.

Le Soussigné a aussi l'honneur de prévenir le public, que l'on pourra se procurer tous les Livres en usage dans les écoles, ainsi que les fournitures des Bureaux.

C. O. BEAUCHEMIN,
No. 15, Rue St. Vincent.

Montréal, 9 déc.

Pharmacie Canadienne

COIN DES RUES ST-JACQUES ET ST-LAMBERT,
MONTREAL.

22 juillet 1847.

DR. TRUDEL.

A VENDRE A CE BUREAU,

Quelques copies du premier volume de L'AVENIR. Ce volume contient entre autres matières intéressantes:

- LECTURE DE E. PARENT, Écr: *Du travail chez l'homme.*
 - ESSAI LU A L'INSTITUT-CANADIEN, PAR J. H: *Des besoins et de la position de la jeunesse canadienne-française.*
 - DON CÉSAR DE BAZAN. *Drame en cinq actes mêlé de chant.*
 - Plusieurs articles sur les associations etc., etc.
- PRIX: UN ÉCU.

12 Février.

CONDITIONS DU JOURNAL.

L'*Avenir* paraît tous les samedis dans l'après-midi sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens. Le prix d'abonnement est de dix chelins par année, payables par semestre d'avance. On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Toute personne fournissant six abonnés, pourra devenir agent et recevra le journal *gratis*.

Le journal est rédigé par un comité de collaborateurs. Les communications etc., doivent être adressées au directeur de la société, affranchies et munies d'une signature responsable.

On recevra les abonnements au bureau du journal, chez M. P. GENDRON, no. 24, rue St. Vincent; à la chambre-de-nouvelles de l'INSTITUT-CANADIEN, no. 25, rue St. Gabriel; chez MM. E. R. FABRE, et Cie; ainsi que chez les agents ci-dessous:

AGENTS DE L'AVENIR.

- Québec, S. DRAPEAU.
- Trois-Rivières, P. NOURIE.
- Champlain, A. J. MARTINEAU.
- Berthier, P. J. GUITTÉ.
- St. Anne de la Pérade, L. BUREAU.
- Sorel, J. B. LAMÈRE.
- St. Ours, JOS. GERMAIN.
- St. Jean Dorchester, J. MARCHESSEAULT.
- St. Hyacinthe, J. C. BACHAND.

Imprimé pour les propriétaires par P. GENDRON, imprimeur, No. 24, Rue St. Vincent, où l'on pourra laisser tous ordres annonces, etc.